



Le Réseau

Conseil central de Lanaudière

Mot de la présidente

Après plus de 22 mois de pandémie, nous avons espoir de débiter l'année de façon plus légère, mais malheureusement, ce n'est pas le scénario que la vie a choisi.

Comme syndicaliste nous en avons vu d'autres... Un combat, c'est un combat. On ne se laissera pas abattre.

L'année 2021 aura été synonyme d'adaptation, d'ajustement, mais également de renouveau, de solidarité et même d'un peu d'espoir de se retrouver en personne. Ô combien ce fut agréable!

De nombreux enjeux sont à venir en 2022. Entre autres, celui de la rareté de la main-d'œuvre qui occasionne trop souvent de la surcharge de travail. Des négociations dans plusieurs syndicats, des conflits de travail tou-

jours en cours, l'application des modifications des lois en santé et sécurité au travail et tout cela en étant toujours à la défense de nos acquis.

Le contexte politique actuel et la dynamique des relations de travail nécessiteront une solidarité entre tous les syndicats de la région. C'est grâce à la mobilisation et à la détermination de nos membres que nous avons une CSN forte. Nous devons utiliser ce rapport de force à son maximum pour obtenir des conditions de travail et de vie à la hauteur de nos attentes.

Grève générale illimitée

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Coop Lanaudière-CSN est en grève depuis le 30 septembre dernier. Ces femmes et ces hommes exigent le respect et de bonnes conditions de travail.

Je vous invite à aller les encourager sur la ligne de piquetage située au 839, rue Papineau à Joliette. C'est dans ces moments que la solidarité prend tout son sens.

Édition

Février 2022

Bulletin d'information

Conseil central de Lanaudière - CSN

190, rue Montcalm, Joliette (Qc) J6E 5G4

Téléphones:

450 759-0763 / 450 759-0762

1 888 759-0762

Site Web :

cclanaudiere.csn.qc.ca

Courriel :

reception.cclanaudiere@csn.qc.ca

Congrès du conseil central

Le congrès du conseil central aura lieu du 10 au 13 mai 2022, sous le thème: « **Portons l'avenir, soyons le changement!** ».

Un congrès c'est un moment privilégié pour faire le point sur le passé, mais surtout, pour se projeter dans l'avenir et convenir ensemble de ce que seront les priorités pour le conseil central de Lanaudière au cours du prochain mandat. Je vous invite donc à mettre ces dates à votre agenda. Vous recevrez bientôt la convocation officielle.

Solidarité camarades !

À bientôt,

Patricia Rivest

Présidente

Conseil central de Lanaudière - CSN

Sommaire

Mot de la présidente	1
Réseau d'entraide	2
Santé et sécurité au travail	3
Syndicat en conflit	3
L'appel politique	4



Réseau d'entraide

Comme vous avez pu le lire lors de la dernière parution du journal, j'ai été désigné responsable régional des réseaux d'entraide. En ce sens, si vous avez le désir de mettre en place un tel réseau dans votre syndicat, il me fera plaisir de vous supporter dans les différentes étapes de coordination de mise en place.

Depuis la fin des années 1990, la CSN a instauré la journée du 2 février comme « Journée nationale de l'entraide ». C'est dire combien notre structure syndicale allait au-devant des coups, considérant les besoins criants en support entre les travailleuses et travailleurs pour tous les problèmes que nous vivons depuis plusieurs années, mais particulièrement depuis 2 ans.

J'aurais souhaité organiser pour cette journée nationale de l'entraide une rencontre dans les locaux du conseil central à Joliette afin de pouvoir vous y accueillir et vous présenter, avec quelques intervenants de différentes professions, les services qui vous sont offerts dans la région. Comme le bureau est temporairement fermé dû aux restrictions sanitaires, ce n'est que partie remise et j'ai bon espoir de pouvoir vous convier à une telle activité l'année prochaine.

Que ce soient des problématiques reliées à la consommation, la violence conjugale, le harcèlement, l'épuisement professionnel, la santé mentale (la sienne comme celle de ses proches), etc., avoir une personne-ressource présente sur le lieu du travail peut offrir une aide à plusieurs niveaux. La première étape de la résolution de ces problématiques, c'est d'en parler. C'est pourquoi un réseau d'entraide à l'intérieur de votre syndicat permettrait à

tous vos membres de bénéficier de ce support. Évidemment, un-e entraïdant-e ne devient pas, par exemple, intervenant-e psycho-social-e spécialisé-e en toxicomanie, mais les outils que le réseau lui offre, lui permette de bien diriger ses collègues vers les ressources adéquates en lien avec la problématique vécue. Ainsi, si vous avez de l'intérêt pour instaurer une telle structure dans votre syndicat, vous êtes invités à communiquer avec moi au bureau du conseil central. Ce sera un grand plaisir de vous accompagner dans les différentes démarches.

Dans un autre ordre d'idée, je vous rappelle que le conseil central de Lanaudière vous offre différents services afin de peaufiner votre efficacité en tant qu'exécutif syndical. Que ce soit par le biais de formations offertes, de support dans les différents dossiers comme: santé-sécurité, francisation, entraide, syndicalisation, pour n'en nommer que quelques-uns qui sont des dossiers attribués à un-e responsable.

Un support au niveau de votre trésorerie est également offert. Vous n'avez qu'à contacter madame Sophie Bergeron, secrétaire-comptable au bureau du conseil central et prendre rendez-vous avec elle.

Au plaisir de vous rencontrer et de vous appuyer dans vos différentes démarches.

Olivier Bécu,
Secrétaire-Trésorier
Conseil central de Lanaudière - CSN

À la CSN, on s'entraide

Webinaire

*Le soutien des collègues et l'entraide:
un pilier de la santé psychologique*
Une présentation de Louise St-Arnaud



Le 24 février 2022
à 18h30 sur Zoom

www.csn.qc.ca/entraide

Ce webinaire propose une discussion portant sur les différents enjeux de l'entraide comme moyen pour soutenir la santé psychologique. Il sera question de la dynamique de la reconnaissance au travail, de ses apports et de ses revers pouvant contribuer ou fragiliser l'entraide au travail.

Pour vous inscrire, contactez Ursule Ferland : ursule.ferland@csn.qc.ca

Un lien vous sera acheminé pour l'événement.

Santé et sécurité au travail

Une tragédie qui nous rappelle que la santé et sécurité au travail est non négociable

Malgré un temps des fêtes qui se veut habituellement festif, nous ne pouvons passer sous silence le décès tragique de Riley Valcin alors qu'il déneigeait une attraction du Vieux-Port. Personne ne devrait mourir au travail, personne!

L'équipe du conseil central de Lanaudière tient à offrir ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de monsieur Valcin.

Que se passe-t-il avec la loi 27 ?

Suite à l'adoption du PL-59 le 30 septembre dernier, maintenant connu sous le nom de loi 27, plusieurs changements sont à prévoir pour les lois en matière de prévention et réparation.

Cette réforme tant attendue en santé et sécurité au travail est sans aucun doute un échec considérant tous les reculs qu'elle implique. Il est impossible d'ignorer que le porteur de ce projet de loi, monsieur Boulet, est un ancien avocat patronal. Les impacts négatifs de l'entrée en vigueur de la loi 27 semblent irréfutables et ne tiennent pas compte des réels besoins sur le terrain.

Lors de la dernière assemblée générale, nous avons eu la chance de participer à la présentation de monsieur Félix Lapan de l'Union

des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (uttam) sur les derniers changements au sujet de la loi 27 et les conséquences potentielles sur toutes les industries.

Un enjeu aussi important nécessite une implication marquée dans le développement de cette loi. En effet, en ce moment même, l'ensemble des textes de loi ne sont toujours pas rédigés. De plus, c'est grâce à notre proactivité et à nos actions sur le terrain que le projet de loi est moins catastrophique que celui qui a été déposé initialement.

L'année 2022 ne sera pas de tout repos et l'équipe du conseil central de Lanaudière compte en faire davantage pour soutenir ses syndicats affiliés. C'est notamment au moyen de formations répondant à vos vrais besoins et par la mobilisation que nous parviendrons à faire valoir nos positions ainsi qu'à faire respecter nos droits.

Soyons prêts et restons solidaires!

Martin Hachey,
Vice-président
Conseil central de Lanaudière - CSN



Syndicat en conflit Un employeur qui bafoue les valeurs coopératives

Les membres du syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Coop Lanaudière-CSN sont en grève depuis le 30 septembre dernier. Affilié à Sollio et à BMR, l'employeur affirme sans gêne vouloir casser le syndicat. La coopérative Novago se spécialise dans les conseils et la vente de produits agricoles et offre également des services de quincaillerie.

Après deux ans de négociation, le directeur général de Novago a eu le culot de déposer une offre qu'il a qualifiée de « finale » et « globale », qui imposerait à la majorité des syndiqué-es des reculs salariaux de l'ordre de 14 à 29 %. Concrètement, l'employeur veut imposer une baisse drastique de 22 \$ à 15 \$ l'heure pour certains salarié-es, ce qui en forcerait plusieurs à tout simplement quitter leur emploi.

À la suite de ce dépôt, l'employeur refuse tout retour à la table de négociation. Il traite cavalièrement les employé-es membres d'un syndicat qui existe depuis 50 ans, alors que ce sont eux qui ont contribué au succès d'une coopérative connue et très appréciée par ses coopérants. Au fil des ans, ils ont obtenu un régime de retraite et des assurances collectives; deux arguments ma-

jeurs d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre, en ces temps où les employeurs déploient justement de multiples stratégies de recrutement.

Juste avant la période des fêtes, l'employeur a tenté d'acheter un règlement en proposant des montants forfaitaires à la signature d'une nouvelle convention collective basée sur cet infâme dépôt initial. Cette proposition a été rejetée à 92 % par les membres qui auraient tout simplement perdu leurs acquis et tous leurs droits syndicaux.

Le mouvement des coopératives s'est construit sur des bases d'entraide, de solidarité et de mutualité. Les comportements du directeur général de Novago vont carrément à l'encontre de ces idéaux, ce qui remet en question sa mission et fait honte au mouvement coopératif.

Yanik Pinard
Conseiller syndical au service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale (SAMVR)

L'appel politique

Faire du syndicalisme, c'est prendre position. C'est aussi une façon de vouloir améliorer les choses pour les membres, mais aussi pour la collectivité. Vous savez sans doute que j'ai brigué un poste de conseiller municipal à Terrebonne lors de l'élection en novembre dernier. En conséquence, j'ai été élu ainsi que tous mes collègues de la formation politique. J'ai donc décidé de prendre un congé pour fonction élective. Bref, le poste que je détenais a été affiché et c'est le camarade François Massie qui l'a obtenu. Je tiens à le féliciter et lui souhaite beaucoup de bonheur dans ses nouvelles fonctions.

Avec François Massie, vous retrouverez un camarade compétent, expérimenté, et soucieux de rendre les meilleurs services possibles. Autre bonne nouvelle, le camarade Martin Bourgeois est en retour progressif. Loin de moi l'idée de vouloir leur mettre de la pression, mais je suis convaincu que ce duo de choc saura relever les défis avec brio pour les prochaines années.

La négociation du secteur public vient à peine de se terminer que nous sommes déjà en préparation de la prochaine négociation. Peu de repos pour les officiers des syndicats. Les négociations dans le secteur privé s'annoncent aussi pour être plus ardues. L'inflation connaît une flambée jamais vue dans les 15 dernières années et cela entraîne son lot d'incertitudes tant pour les syndicats que pour les employeurs. Les défis seront grands et la solidarité des membres devra impérativement être présente pour obtenir des conditions de travail à la hauteur des efforts déployés sur le terrain. Au cœur de tout cela, l'information et la mobilisation ! Gardez toujours en tête le mantra de la mobilisation : la mobilisation est au service de la négociation !

Je tiens à remercier Diane Dupuis, employée de bureau de l'équipe, pour ces dernières années à travailler côte à côte. C'est une femme d'une grande humanité et d'une écoute peu commune en ces années où tout va trop vite.

Merci également à toute l'équipe du conseil central de Lanaudière. Je vous souhaite un bon congrès et je viendrai vous saluer sur invitation.

À vous chères militantes et chers militants, je vous remercie pour la franche camaraderie. J'ai toujours souhaité que nos échanges et nos projets soient constructifs et agréables. Ce n'est pas parce que c'est sérieux que ça doit être ennuyant. Merci de vous impliquer et de vouloir faire une différence.

En terminant, j'aurais pu donner un autre titre à ce texte. J'ai toujours été de ceux qui utilisent les outils pour faire le travail. J'ai eu l'appel politique et maintenant je prends « La pelle politique ».

Solidarité,

Benoit Ladouceur

Le Réseau est le journal des syndiqué-es CSN de Lanaudière

Responsable : Olivier Bécu / **Réalisation :** Olivier Bécu • Sophie Bergeron • Diane Dupuis

Distribution : Conseil central des syndicats nationaux de Lanaudière.